

Une bonne nouvelle pour la Fabrique de Rennes-le-Château que cette inopinée rentrée d'argent pour de futures réparations dans l'église !

Séance du 31 décembre année 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze et le 31 du mois de décembre, le Conseil de Fabrique dûment convoqué, s'est réuni à 1 heure du soir à la sacristie, lieu ordinaire De ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Artozoul.

Etaient présents : MM. BSaunière curé ; Antoine Captier, Valentin Méric, Célestin Doutré.

Le conseil ainsi constitué, Monsieur le président a donné lecture d'une partie de l'extrait du testament de la veuve Rose Maury qui lègue à la Fabrique de Rennes-le-Château une somme de cinq cents francs à prendre sur les plus clairs biens qu'elle a laissés, à la charge de la Fabrique de Rennes de faire dire deux cents messes basses pour le repos de son âme et de celle de son pauvre mari défunt.

Après avoir fait la lecture de ce billet délivré par Me Delpech notaire à Espérasa, Monsieur le Président, engage, réflexion faite, Messieurs les membres du Conseil, à accepter ce don au nom de la Fabrique, puisqu'il y a un gain pour l'église. A l'unanimité des voix, le Conseil de Fabrique a accepté ce legs qui lui a été fait par la dite Rose Maury, et après avoir voté les fonds nécessaires à l'acquisition de cette somme, autorise Monsieur le trésorier à se procurer toutes les pièces demandées et à faire toutes les démarches nécessaires, afin que Monsieur le Préfet nous autorise le plus tôt possible à retirer cet argent.

Fait à Rennes-le-Château les jours, mois et an que dessus.

*Doutré Méric BSaunière Ptré
Artozoul + Dénarnaud*

